

Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)

Téléphone : 514-390-0110

Site Internet : www.asse-solidarite.qc.ca

Adresse : 2065 Parthenais local 383, Montréal, Québec, H2K 3T1

Cahier préliminaire de préparation pour les délégations Mise à jour : 29 août 2011

Congrès d'automne 2011

- Les 24 et 25 septembre 2011
- Cégep de Sherbrooke
475, rue du Cégep, Sherbrooke (Québec)
- Frais de participation : à déterminer

Association hôte :

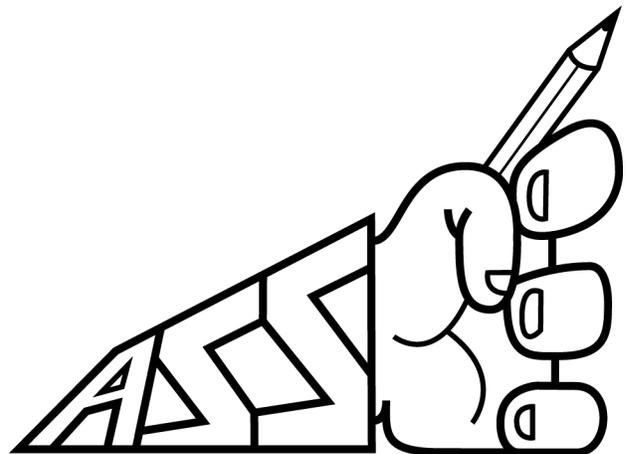
Association étudiante du Cégep de
Sherbrooke (AÉCS)

Téléphone : 819-346-1874

Local : 6-21-104

Site Internet :

<http://www.aecs.info/index.php>



Les * désignent les propositions, candidatures et textes reçus après les délais normaux désignés par les Statuts et règlements ainsi que le Code des règles de procédures

Documents utiles pour le Congrès :

Tous disponibles sur notre site Internet

- Statuts et règlements de l'ASSÉ
- Code des procédures de l'ASSÉ
- Procès-verbal et résumé des mandats du dernier Congrès
- Cahier des revendications



Ordre du jour

Le Conseil exécutif propose l'ordre du jour suivant :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès verbal du Congrès des 23 et 24 avril 2011

1.4 Présentation du déroulement du Congrès et des procédures

2.0 Bilan

2.1 Associations étudiantes

2.2 Comités et conseils

2.3 Rassemblement national étudiant

2.4 Campagne estivale

3.0 Revendications

3.1 Campagne 2011-2012

3.2 Autres

4.0 Plan d'action

4.1 Luites en Éducation

4.2 Luites contre la tarification, les compressions et la privatisation des services publics

4.3 Autres luites sociales

4.4 Calendrier

5.0 Femmes

6.0 Information, journal et esthétisme organisationnel

6.1 Matériel d'information

6.2 Médias

7.0 Élections

7.1 Présentation

7.2 Plénière

7.3 Scrutin

8.0 Finances

8.2 Révision des prévisions budgétaires 2011-2012

8.3 Fonds d'entraide

9.0 Avis de motion

9.1 Dépôt des avis de motion

9.2 Traitement des avis de motion

10.0 Varia

11.0 Fermeture

Table des matières

Ordre du jour.....	3
Lettres de candidatures.....	5
Texte de réflexions et bilans.....	6
Propositions.....	7
1.0 Procédures.....	7
2.0 Bilan.....	7
4.0 Plan d'action.....	7
7.0 Élections.....	8
9.0 Avis de motion.....	8
Annexe A : Déclaration FAE.....	9

Lettres de candidatures

Texte de réflexions et bilans

Propositions

1.0 Procédures

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Le Conseil exécutif propose l'ordre du jour en page 3 du présent cahier de Congrès.

1.3 Présentation du déroulement du Congrès et des procédures

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 5 minutes du déroulement du Congrès.
2. Le Conseil exécutif propose une présentation de 10 minutes des procédures faite par le praesidium.

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal

1. Le Conseil exécutif propose l'adoption du procès-verbal du Congrès de l'ASSÉ des 23 et 24 avril 2011.

2.0 Bilan

2.1 Associations étudiantes

1. Le Conseil exécutif propose un tour de table de toutes les associations étudiantes pour faire un bilan de leur situation au local.

2.2 Comités et Conseils

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 10 minutes du bilan des activités du Conseil exécutif suivie d'une période de question de 15 minutes.
2. Le Conseil exécutif propose une présentation de 5 minutes du bilan des activités de chaque Comité et Conseil suivie d'une période de question de 5 minutes.

2.3 Rassemblement national Étudiant (RNE)

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de 10 minutes du bilan fait par le Conseil exécutif du Rassemblement national étudiant suivie d'une plénière de 45 minutes sur le Rassemblement national étudiant et les propositions qui y ont été adoptées.

4.0 Plan d'action

4.1 Lutttes en Éducation

1. Le Conseil exécutif propose une plénière de 45 minutes sur l'organisation d'une manifestation conjointe avec les Fédérations étudiantes et la TaCEQ.

Propositions

4.3 Autres luttes sociales

1. Que l'ASSÉ ratifie la déclaration de principe de la FAE (annexe X) et participe à la SPEP.

7.0 Élections

7.1 Présentation

Les candidats et candidates disposent de 3 minutes de présentation suivie d'une période de questions de 5 minutes. (Selon l'annexe A : Procédures d'élections, 6.0 Vote, des Statuts et règlements de l'ASSÉ)

7.2 Plénière

Plénière de 30 minutes portant sur toutes les candidatures. (Selon l'annexe A : Procédures d'élections, 6.0 Vote, des Statuts et règlements de l'ASSÉ)

9.0 Avis de motion

9.2 Traitement des avis de motions

1. Que soit ajouté au chapitre 7 des Statuts et Règlements de l'ASSÉ un « article 37 » intitulé « Comité aux communications », avec la définition suivante : « Il voit à la coordination du travail de communication et de relations médiatiques. Le Comité aux communications travaillera conjointement avec la ou le Secrétaire aux communications dans l'exercice de ses tâches de porte-parole. »
(Déposé par l'AECS SP-UQAM au Congrès du 23 et 24 avril 2011)
2. Biffer « cinq (5) » au chapitre 8 : Comité du journal, article 37 : Composition et biffer « cinq (5) » au chapitre 9 : Comité femmes, article 40 : Composition
(Déposé par l'AE M SP-UQAM au Congrès du 23 et 24 avril 2011)

Annexe A : Déclaration FAE



L'école publique *un bien commun à promouvoir*

Il y a un demi-siècle, les bâtisseurs du Québec moderne ont voulu nous léguer une démocratie vivante et dynamique, ouverte à la participation citoyenne, grâce à une éducation accessible, gratuite et universelle qui ne pouvait reposer que sur une école publique forte. Fille de la Révolution tranquille, l'école porte donc depuis cinquante ans les espoirs de ce projet de société.

Grâce à l'école publique, la société québécoise s'est développée. Elle est devenue plus alphabétisée, plus instruite, plus conscientisée. Grâce à l'école publique, la société québécoise peut être fière de la richesse de sa culture et de ses talents.

Depuis un demi-siècle, l'école publique québécoise a fait ses preuves :

- Elle inspire les rêves de la société, en incarne les idéaux de justice et d'égalité, en porte les aspirations et en transmet l'héritage.
- Elle accueille et appartient à toute la population. En ce sens, elle est la gardienne et la promotrice des valeurs et des aspirations de la société.
- Elle découle d'une responsabilité collective à laquelle chacun peut prendre une part active.
- Elle est une porte ouverte sur le patrimoine culturel du Québec et du monde.
- Elle constitue un passage privilégié vers la citoyenneté et la vie en société.
- Elle continue de nous convaincre qu'une société démocratique et développée ne saurait se passer d'un système d'éducation qui a les moyens de ses ambitions et qui est pleinement accessible à toutes et à tous.

C'est pourquoi, nous, qui avons collectivement et historiquement la responsabilité de bâtir une société meilleure, en appelons à :

- la reconnaissance et au soutien inconditionnel de la juste valeur de l'école publique ;
- une éducation assumée politiquement et financièrement par l'État à titre de priorité nationale ;
- l'amélioration des conditions de celles et ceux qui vivent, font et apprennent à l'école publique ;
- l'amélioration de l'accessibilité et des services offerts à toutes celles et à tous ceux qui désirent s'instruire ;
- la fin, dans le système d'éducation, de la concurrence inappropriée soutenue par le financement public des écoles privées.

Nous faisons appel à toutes celles et à tous ceux qui, comme nous, ont à cœur un système d'éducation public de qualité, universel, gratuit, accessible, égalitaire, riche en services et en encadrement.

Nous les invitons à manifester leur adhésion à cette déclaration et à revendiquer de la part de l'État qu'il assume sa pleine responsabilité au regard de l'école publique.